



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 14/12/2021

Votre annonce n°21-162192 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

**Attention :**

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

[> Contact client](#)

**J24 Avis de concession appel d'offre Dir23**

Département(s) de publication : 67

Annonce No 21-162192

I. II. III. IV. VI.

**AVIS DE CONCESSION**

Directive 2014/23/UE

**SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE**

**I.1) NOM ET ADRESSES**

CC DU PAYS DE SAVERNE, 16 Rue du Zornhoff, 67700, Saverne, F, Téléphone : (+33) 3 88 71 12 29, Courriel : [charlotte.sibilleau@cc-paysdesaverne.fr](mailto:charlotte.sibilleau@cc-paysdesaverne.fr), Code NUTS : FRF11

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <https://www.cc-paysdesaverne.fr>

Adresse du profil acheteur : <https://alsacemarchespublics.eu>

**I.3) COMMUNICATION**

L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante : <https://alsacemarchespublics.eu>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

**Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :**

par voie électronique à l'adresse : <https://alsacemarchespublics.eu>

**I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Autorité régionale ou locale

**I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Services généraux des administrations publiques

**I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE**

**SECTION II : OBJET**

**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

**II.1.1) Intitulé :** Concession de service public pour l'exploitation du Centre nautique Intercommunal " l'OCEANIDE " situé sur le territoire de la commune de Saverne

Numéro de référence : 2021-20

**II.1.2) Code CPV principal :**

Descripteur principal : 92610000

Descripteur supplémentaire :

**II.1.3) Type de marché**

**Services**

**II.1.4) Description succincte :** Le présent avis concerne l'attribution d'un contrat de concession de service public passé en application du Code de la commande publique et des articles L.1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales (CGCT). Le contrat a pour objet de confier l'exploitation, la maintenance et le développement des activités du Centre nautique l'OCEANIDE à Saverne. Le Centre nautique est actuellement exploité en régie par la Communauté de communes du Pays de Saverne.

**II.1.5) Valeur totale estimée :**

Valeur hors TVA : 8 000 000 euros

**II.1.6) Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Piscine

**II.2) DESCRIPTION**

**II.2.1) Intitulé :**

Lot n° :

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 92610000

Descripteur supplémentaire :

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRF11

Lieu principal d'exécution : Centre nautique l'Océanide, 10 rue du Centre Nautique, SAVERNE (67700)

**II.2.4) Description des prestations :** La mission confiée au concessionnaire comprend notamment : • La vente des tickets d'entrée, abonnements et autres titres d'accès pour les différents espaces, le recouvrement des sommes ; la gestion administrative et financière du service ; • L'accueil et la surveillance des différentes typologies d'usagers (public, scolaires, associations, groupes divers) dans le respect des textes réglementaires et selon les conditions fixées au contrat ; • La promotion du centre aquatique, l'information aux usagers, la commercialisation et le développement du site, notamment le développement des pratiques de détente et de loisirs ; • Le recrutement du personnel nécessaire ; • Le nettoyage, la maintenance et l'entretien courant des ouvrages, installations et équipements, dans les conditions définies au contrat. Le délégataire exercera l'activité déléguée à ses risques et périls et sera rémunéré directement par les recettes perçues auprès des usagers. Le délégataire sera soumis au paiement d'une redevance annuelle d'occupation du domaine public. Toutefois, compte tenu des charges importantes du service public, une compensation pour sujétions de service public pourra lui être versée, afin de contribuer à l'équilibre financier du contrat.

**II.2.5) Critères d'attribution**

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

**II.2.6) Valeur estimée**

Valeur hors TVA : 80 000 00 euros

**II.2.7) Durée de la concession**

Début : 1<sup>er</sup> janvier 2023 - Fin : 31 décembre 2027

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non  
Identification du projet :

**II.2.14) Informations complémentaires :** Le personnel affecté à l'exploitation du Centre nautique sera repris par le concessionnaire. Au 1<sup>er</sup> décembre 2021, le personnel concerné est constitué de : -14 fonctionnaires territoriaux (détachement article 15 de la loi du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires.) -4 contractuels de droit public (transfert de leur contrat art L.1224-3-1 du Code du travail)

Mots descripteurs : Piscine

**SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

**III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION**

**III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Dans son dossier de candidature, le candidat fournira : • une lettre de candidature présentant le candidat ; • un justificatif datant de moins de 6 mois de l'inscription au registre du commerce (extrait K bis) ou tout document équivalent. Pour les personnes physiques ou morales ayant commencé leur activité depuis moins d'un an, un récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises ; • déclaration sur l'honneur du candidat attestant : o qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de participation à la procédure de passation des contrats de concessions prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-14 du Code de la commande publique ; o que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes sont exacts ; • justification du respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (articles L. 5212-1 et suivant du Code du travail). • attestation d'assurance responsabilité civile et professionnelle.

**III.1.2) Capacité économique et financière**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Dans son dossier de candidature, le candidat fournira : • une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations similaires à celles objet de la concession, réalisées au cours de 3 derniers exercices ; • ses comptes sociaux complets pour les trois derniers exercices ;

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

**III.1.3) Capacité technique et professionnelle**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Dans son dossier de candidature, le candidat fournira : • Une note descriptive des moyens humains et matériels du candidat ; • Une note présentant l'aptitude du candidat à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public et ses références acquises dans le domaine objet de la concession au cours des 5 dernières années.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

**III.1.5) Informations sur les concessions réservées**

**III.2) Conditions liées à la concession**

**III.2.1) Information relative à la profession**

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

**III.2.2) Conditions d'exécution de la concession :**

Les dispositions du Code de la commande publique ainsi que des articles L. 1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales s'appliquent.

**III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession**

**III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

**SECTION IV : PROCÉDURE**

**IV.1) DESCRIPTION**

**IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

**IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

**IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres**

31 janvier 2022 - 12:30

**IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**

français

**SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

**VI.1) RENOUELEMENT**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

**VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**

**VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

En application de l'article R. 3122-3 du Code de la commande publique, un règlement de la consultation (phase candidature) complète le présent avis de concession. Les dossiers de candidature seront transmis par voie dématérialisée sur le profil acheteur de la Communauté de communes du Pays de Saverne (<https://alsacemarchespublics.eu>). Tous les documents fournis par le candidat au cours de la consultation devront être rédigés en langue française et feront le cas échéant l'objet d'une traduction certifiée. Avant l'examen des candidatures, tous les candidats dont le dossier serait incomplet pourront se voir demander, dans des conditions identiques, de le compléter. Les dossiers de candidature seront examinés par la Commission de délégation de service public qui établira la liste des candidats admis à présenter une offre au regard de leurs garanties professionnelles et financières, et de leur aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité de traitement des usagers devant le service public. Les candidats admis à présenter une offre seront destinataires d'un dossier de consultation comportant notamment un règlement de la consultation précisant la date de remise des offres, les critères d'appréciation des offres ainsi que le document définissant les caractéristiques quantitatives et qualitatives des prestations à effectuer et les conditions de tarification du service. En cas d'attribution de la convention à un groupement, la Communauté de communes impose la forme d'un groupement solidaire pour en assurer la bonne exécution.

**VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS****VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Strasbourg, 31 avenue de la Paix, BP 51038, 67070, Strasbourg, F, Téléphone : (+33) 3 88 21 23 23, Courriel : [greffe.ta-strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta-strasbourg@juradm.fr), Fax : (+33) 3 88 36 44 66, Adresse internet : <http://strasbourg.tribunal-administratif.fr/>

**VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :****VI.4.3) Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel à introduire avant la conclusion du contrat dans les conditions prévues aux articles L. 551-1 et suivants du Code de justice administrative (CJA), Référé contractuel à compter de la signature du contrat conformément aux articles L. 551-13 et suivants du CJA dans les délais mentionnés à l'article R. 551-7 du CJA. Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées (CE 4 avril 2014, dépt Tarn et Garonne, req. 358994).

**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

Grefe du Tribunal Administratif de Strasbourg, 31 avenue de la Paix, BP 51038, 67070, Strasbourg, F, Téléphone : (+33) 3 88 21 23 23, Courriel : [greffe.ta-strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta-strasbourg@juradm.fr), Fax : (+33) 3 88 36 44 66, Adresse internet : <http://strasbourg.tribunal-administratif.fr/>

**VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

14 décembre 2021

**Eléments de facturation :**

Classe de profil : Autres organismes publics

Siret : 20006811200172

Libellé de la facture : CC DU PAYS DE SAVERNE CC DU PAYS DE SAVERNE 16 RUE DU ZORNHOFF, F-67700 Saverne.

**Indexation de l'annonce :**

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 31 janvier 2022

Objet de l'avis : Concession de service public pour l'exploitation du centre nautique intercommunal « l'oceanide » situé sur le territoire de la commune de saverne

Nom de l'organisme : CC DU PAYS DE SAVERNE

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



ACCR4160308



> Informations légales

